

20

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par <u>conférence téléphonique</u> le **JEUDI 8 OCTOBRE 2015** à 9 heures.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Marvin Rotrand, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration

Monsieur Edward Janiszewski, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-François Parenteau, membre du conseil d'administration

Madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, madame Sylvie Tremblay, secrétaire générale et monsieur Christian Portelance, secrétaire général adjoint.

Les membres du conseil excusent l'absence de madame Claudia Lacroix Perron. Tous les autres membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 9 heures, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « Recommandation au conseil d'administration » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2015-291 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 OCTOBRE 2015

PROPOSÉ par monsieur Jean-François Parenteau

APPUYÉ par monsieur Pierre Gagnier

ET UNANIMEMENT

II est

RÉSOLU d'adopter **l'ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2015-292 ADOPTER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ, LE RÈGLEMENT R-009-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT R-009 AUTORISANT LA SIGNATURE DE CERTAINS ACTES, DOCUMENTS OU ÉCRITS DE LA SOCIÉTÉ, AINSI QUE CERTAINES AUTRES MODIFICATIONS À L'ENCADREMENT ADMINISTRATIF

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines et services partagés et de la secrétaire générale – directrice exécutive – Affaires juridiques

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte

APPUYÉ par madame Nathalie Pierre-Antoine

ET UNANIMEMENT

II est

RÉSOLU

- 1° d'adopter, conformément à l'article 5.2.7.1 du Règlement intérieur de la Société (R-062), la nouvelle structure administrative générale selon les modalités décrites dans le document joint à la recommandation pour en faire partie intégrante;
- d'adopter le RÈGLEMENT R-009-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT R-009 INTITULÉ RÈGLEMENT AUTORISANT LA SIGNATURE DE CERTAINS ACTES, DOCUMENTS OU ÉCRITS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL, tel que modifié par les règlements R-009-1, R-009-2, R-009-3, R-009-4, R-009-5, R-009-6 et R-009-7, le tout selon le libellé du projet de règlement joint à la recommandation pour en faire partie intégrante, dont un original signé par le président et la secrétaire générale de la Société est conservé dans le registre des règlements;
- 3° de fixer l'entrée en vigueur du Règlement R-009-8 quinze (15) jours après sa publication dans un journal diffusé dans le territoire de la Société;
- d'adapter les politiques émanant du conseil d'administration pour refléter les changements à la structure administrative générale ainsi que des modifications apportées au libellé de certains titres d'emploi, l'ensemble desquelles sont désignées dans la liste paraphée par la secrétaire générale de la Société qui est jointe à la recommandation pour en faire partie intégrante;
- 5° de donner à la présente résolution un effet rétroactif au 8 septembre 2015, s'il y a lieu.

CA-2015-293 ADOPTER LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

VU le rapport de la trésorière et directrice exécutive - Planification, finances et contrôle

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Marvin Rotrand par monsieur Philippe Schnobb

ET UNANIMEMENT

II est

RÉSOLU

d'adopter le programme d'immobilisations de la Société pour les années 2016 à 2018, intitulé : « PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2016-2017-2018 » selon le document joint à la recommandation et de le transmettre à la Ville de Montréal, pour fins d'approbation par le conseil d'agglomération de Montréal.

CA-2015-294 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

II est

RÉSOLU de lev

de lever la séance à 9 h 10.

Les résolutions CA-2015-291 à CA-2015-294 inclusivement, consignées dans ce procèsverbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du conseil d'administration

Secrétaire générale

PHILIPPE SCHNOBB

SYLVIE TREMBLAY